

# SAC BLEU VALORLUX EXTENSION DE COLLECTE



## DOSSIER DE PRESSE

8 octobre 2019

# RÉSUMÉ

## CHIFFRES ET INFOS CLÉS

### Types d'emballages

Le sac bleu Valorlux permet de collecter les déchets d'emballages bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson en porte-à-porte depuis décembre 1996.

En avril 2016 : le projet pilote sac vert introduit dans 21 communes du Luxembourg permet de collecter des sacs et des films en plastique en plus des déchets d'emballages bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson.

En mars 2019 : le projet pilote sac bleu dans 3 communes permet de collecter des sacs, films, pots, gobelets et barquettes en plastique en plus des déchets d'emballages bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson.

Aujourd'hui 101 communes rattachées à ce système de collecte en porte-à-porte soit 591 255 habitants

### Collecte et recyclage

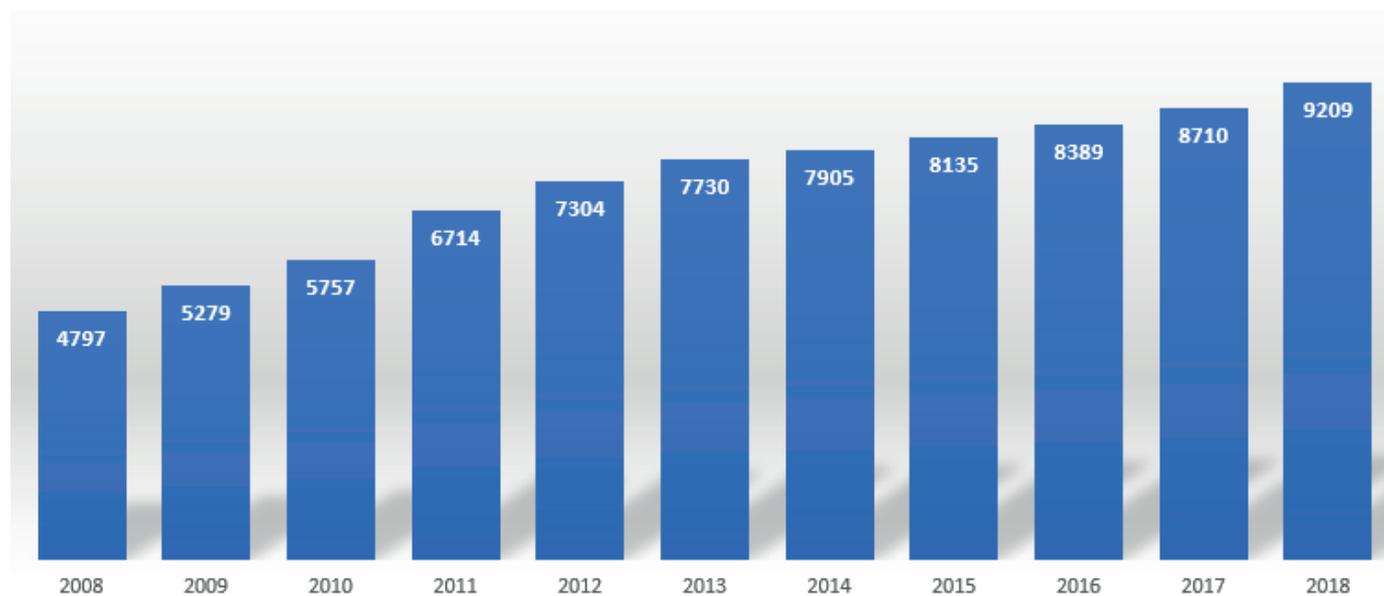
En 2018, 9 209 tonnes de déchets d'emballages ont été collectées grâce au sac bleu et au sac vert soit 15,58 kg/habitant/an.

Les emballages collectés tous les quinze jours en porte-à-porte sont triés au centre de tri Hein Déchets à Bech-Kleinmacher au Luxembourg.

Après tri, les différentes fractions d'emballages sont vendues et acheminées vers des recycleurs agréés en Allemagne, en Belgique, en France, au Luxembourg ou aux Pays-Bas suivant les types de matériaux.

# RÉSUMÉ

## CHIFFRES ET INFOS CLÉS



*Évolution des quantités d'emballages collectées en porte-à-porte via le sac bleu/vert Valorlux entre 2008 et 2018*

# POURQUOI ÉTENDRE LA COLLECTE À D'AUTRES FRACTIONS D'EMBALLAGES ?

## La demande citoyenne

Les citoyens résidents et les communes luxembourgeoises manifestent un intérêt à vouloir collecter plus de déchets d'emballages en plastique dans le sac bleu Valorlux. Les pots de yaourt ou barquettes en plastique sont souvent cités.

## Éviter que des emballages recyclables soient incinérés

Les emballages tels que les pots, gobelets ou barquettes en plastique actuellement non collectés dans le sac bleu Valorlux ont plus tendance à être jetés dans la poubelle grise des déchets ménagers et de fait d'être incinérés au lieu de trouver le chemin d'une filière de recyclage. La technologie de tri permet désormais d'assurer un tri pour les matières plastiques PP et PS qui constituent majoritairement la composition des emballages tels que les pots, gobelet ou barquettes en plastique.

## Anticiper des objectifs européens plus ambitieux

La directive (UE) 2018/852 modifiant la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages établit des objectifs de taux de recyclage de déchets d'emballages plus ambitieux et contraignants d'ici 2025 et 2030. Au plus tard le 31 décembre 2025, au minimum 65 % en poids de tous les déchets d'emballages devront être recyclés. Au plus tard le 31 décembre 2030, au minimum 70 % en poids de tous les déchets d'emballages devront être recyclés.

Pour les emballages en plastique plus précisément, les taux minimaux de recyclage passent de 22,5 % à 50 % d'ici à 2025 et de 50 % à 55 % de 2025 à 2030.

# LA RÉPONSE DE VALORLUX

## Amélioration de la technologie de tri

Depuis début 2019, le centre de tri de la société Hein Déchets au Luxembourg avec laquelle collabore Valorlux, est **désormais en mesure de trier six fractions supplémentaires** de déchets d’emballages en plastique **soit douze au total**. Permettant ainsi d’envisager une collecte des pots, gobelets et barquettes en plastique via le sac bleu Valorlux.

## Simplifier la collecte aux citoyens et assurer les nouveaux objectifs européens et un recyclage qualitatif

À travers une collecte en porte-à-porte permettant de collecter des types d’emballages recyclables supplémentaires, Valorlux est convaincue que cela constitue une solution simple et gratuite pour le citoyen de compléter sa participation au tri et au recyclage des déchets d’emballages. Aussi, cette méthode permet d’anticiper les objectifs européens en matière de recyclage des déchets d’emballages.

Selon l’agrément ministériel conféré par le ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable à Valorlux, tout ajout de fractions supplémentaires à collecter doit au préalable être soumis à projet pilote puis à demande et approbation auprès de l’Administration de l’environnement.

C’est pourquoi, Valorlux a mené en mars 2019 les projets pilote extension de collecte sac bleu dans les communes de Differdange, Helperknapp et Mondorf-les-Bains.

# RÉSULTATS PROJET PILOTE SAC BLEU 2019

## Période et étendue

Le projet pilote a été mené de mars à juin 2019 dans les communes de Differdange, Helperknapp et Mondorf-les-Bains soit 36 310 habitants au total.

## Résultats\*

**Augmentation des quantités collectées de 15,9 %**

**Diminution des résidus de tri\*\* de 24,7 %** démontrant également un renforcement de la qualité du tri.

L'analyse des résultats a été effectuée par le cabinet Eco-conseil agréé par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

## Bilan

Ces résultats très positifs et encourageants démontrent le potentiel de l'action à collecter plus d'emballages si une extension nationale est envisagée.

À ces résultats chiffrés s'ajoutent les retours et remarques positifs des populations ayant participé au projet ainsi que des demandes complémentaires de la part des citoyens d'autres communes.

\* L'analyse des résultats a été effectuée par le cabinet Eco-conseil agréé par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

\*\* Résidus de tri : fractions d'emballages pas acceptées dans le sac bleu.

# PROCHAINES ÉTAPES

Suite à ces résultats positifs et encourageants, Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Carole Dieschbourg a accordé une extension du projet pilote à l'ensemble des communes du SIDEC soit 46 communes. L'extension de la collecte sera effective au SIDEC à partir d'octobre 2019.

Une extension à l'ensemble des communes du Luxembourg reste encore soumise à approbation de l'Administration de l'environnement suite à la demande introduite par Valorlux en juillet 2019.

Dans le sac bleu Valorlux · Im blauen Valorlux-Sack  
In the Valorlux blue bag

## uniquement nur · only



Bouteilles et flacons en plastique · Plastikflaschen und -flakons · Plastic bottles and containers



Emballages métalliques · Metallverpackungen · Metal packaging



Cartons à boisson · Getränkekartons  
Beverage cartons

**NEW**



Films et sacs en plastique · Plastikfolien und -tüten · Plastic films and bags



Pots, gobelets et barquettes en plastique · Plastiktöpfe, -becher und -schalen  
Plastic pots, cups and trays

✓ MAX. 5L | VIDE · LEER · EMPTY

✗ PAS DE PLASTIQUE NOIR  
KEIN SCHWARZER KUNSTSTOFF  
NO BLACK PLASTIC

**VALORLUX**  
Ensemble, en route vers un monde durable

Collecte toutes les deux semaines.  
Abfuhr alle zwei Wochen.  
Collection every two weeks.

Calendrier de collecte disponible sur :  
Abfuhrkalender verfügbar unter:  
Collection calendar available on:  
[www.valorlux.lu](http://www.valorlux.lu)

*Nouvelles consignes  
en vigueur au SIDEC  
dès octobre 2019*

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## À propos de Valorlux



Valorlux est une association sans but lucratif (ASBL) dont la mission principale est d'assurer la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages au Grand-Duché de Luxembourg. L'association répond ainsi aux obligations légales de recyclage et de valorisation des déchets d'emballages de ses entreprises membres appelées «Responsables d'emballages».

Valorlux assure également une mission d'information et de sensibilisation des consommateurs en coordonnant des projets d'information en matière de tri sélectif et des projets de prévention sur la réduction des déchets d'emballages. Dans le cadre de ces missions de prévention, l'action «Éco-sac» lancée en 2004 par Valorlux en étroite collaboration avec l'Administration de l'environnement et la clc (Confédération luxembourgeoise du Commerce) a été désignée en 2012 par la Commission européenne comme « best practice » dans le domaine de la prévention des déchets d'emballages. Le Superbag® complète la gamme des sacs réutilisables depuis 2019.

L'ASBL, créée en 1995 et active au Luxembourg, est agréée par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable luxembourgeois, et compte aujourd'hui plus de 1 000 entreprises membres.

**[www.valorlux.lu](http://www.valorlux.lu)**

Contact

Adeline Massolin-Toussaint, responsable marketing et communication

[adeline.massolin@valorlux.lu](mailto:adeline.massolin@valorlux.lu)

Tél : +352 37 00 06-29

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## À propos du SIDEC

Créé en 1972, le syndicat intercommunal SIDEC assure la gestion complète des déchets ménagers et assimilés collectés dans les 46 communes-membres réparties dans la moitié nord du pays. Afin d'assurer au mieux ses différentes missions, le SIDEC exploite diverses installations de collecte et de traitement des déchets, tel que des parcs à conteneurs, des installations de compostage et une installation mécano-biologique unique au Luxembourg.

Suite à la coopération SIDEC-SIDOR-SIGRE l'élimination des déchets à la décharge Fridhaff n'est plus effectuée depuis janvier 2015.

**[www.sidec.lu](http://www.sidec.lu)**

